



La police En Marche vers quoi ?

Au nom de nombreux policiers et de citoyens français VIGI porte un message d'apaisement pour que l'État assure la Paix publique et non l'Ordre public.

Parce que VIGI œuvre à la protection de la vie des policiers, construit des propositions pour que le droit constitutionnel à la sûreté ne soit pas qu'un fantasme statistique mais une réalité, défend les valeurs de la République française Liberté – Egalité – Fraternité, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, a décidé personnellement de révoquer notre secrétaire général, Alexandre Langlois, pour avoir porté notre parole.

Oui personnellement car le conseil de discipline n'a pas pu se prononcer pour un niveau de sanction, car tous les syndicats de police ont refusé de prendre part au vote, les procédures disciplinaires n'ayant pas pour vocation à censurer la liberté d'expression syndicale.

Oui personnellement, car malgré [la suspension de sa révocation par la Justice](#), il n'a perçu en avril que 20% de son traitement sans explication.

Oui personnellement car il n'a pas le droit de reprendre son poste au renseignement, malgré ses bons états de service. Il n'aura pas le droit à une [mutation piston à Tahiti comme l'ancien secrétaire général du SCSI-CFDT](#), mais il se prépare à une sanction déguisée de déplacement d'office au lieu de la finalisation de sa rupture conventionnelle.

Oui personnellement, car le 19 mars 2021 lors de son déplacement au siège de la police scientifique à Écully, dans le cadre du Beauvau de la sécurité, Gérald Darmanin a déclaré devant les personnels, les syndicalistes et la presse : « **Les personnes qui ne sont pas dignes de porter l'uniforme, il faut les virer de la police, on a l'exemple récent de Monsieur Langlois.** »

En revanche Gérald Darmanin estime que des [actes de violences et de racismes au dépôt du tribunal de Paris](#) ne nécessite que des sanctions entre un avertissement et trois jours d'exclusion temporaire de fonction. Ils ne sont pas virés, donc pour Gérald Darmanin ils sont dignes de porter l'uniforme.

En revanche Gérald Darmanin ne voit rien de répréhensible disciplinairement quand [des policiers défilent en armes pendant le couvre-feu le 17 décembre 2020 devant le tribunal de Tours pour contester une décision de Justice](#). Ils ne sont pas virés, donc pour Gérald Darmanin ils sont dignes de porter l'uniforme.

En revanche Gérald Darmanin estime que des [policiers en armes pendant le couvre-feu venant intimider la maire de Rennes à son domicile privée le 17 décembre 2020, des avertissements suffisent](#). Ils ne sont pas virés, donc pour Gérald Darmanin ils sont dignes de porter l'uniforme.

« La police n'est ni au service du gouvernement, ni des citoyens, mais de l'État. »

Gérald Darmanin le 19 mars 2021 à Écully

Beau sophisme du ministre de l'Intérieur, quand on constate tous les jours que le gouvernement a mis l'État à son service contre les citoyens.